

Conseil municipal du 23 mars 2012
Délibération n°9
PROJET DE PLU DU GRAND TOULOUSE, COMMUNE DE TOULOUSE :
DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)
Par Jean-Charles Valadier

Monsieur le maire, chers collègues,

Avec la révision de son PLU, Toulouse fait face à un double défi : celui de sa croissance démographique et celui de son étalement urbain. C'est tout l'enjeu du PADD.

Ce projet de PADD engage fort heureusement des évolutions majeures dans la manière d'organiser notre ville. C'est tout d'abord l'objectif de densifier, la volonté d'établir un lien entre urbanisation et transports collectifs, d'assurer la mixité sociale et commerce de proximité dans les quartiers comme en centre ville. C'est aussi la préservation du patrimoine bâti et paysager, ainsi que des espaces agricoles et naturels.

Deux axes nouveaux sont à porter au crédit de ce PADD :

- d'une part, des exigences de performance énergétique et environnementale dans le cadre des écoquartiers et des équipements publics ;
- d'autre part, la mise en œuvre de la concertation autour d'un urbanisme de projet.

Nous sommes ainsi devant un changement de cap, avec l'affirmation de nouveaux objectifs, qui sont ceux du développement durable. Notre ville se donne ainsi des outils pour les atteindre : l'urbanisation doit consommer moins d'espace, permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et préserver les continuités écologiques.

Toutefois, une densification plus soutenue est possible tout en préservant la qualité de vie. Pour cela, les écologistes préconisent depuis longtemps un renouvellement de la ville sur elle-même. Cela passe par une évolution des faubourgs et des quartiers pavillonnaires, en autorisant les extensions et les surélévations, pour une urbanisation en douceur.

Il s'agit aussi d'adapter notre territoire au changement climatique et au défi énergétique. Ainsi, il est essentiel que chacun puisse accéder à un logement de qualité, doté d'une faible empreinte environnementale et peu coûteux en énergie.

Pour finir, je rappellerai que tous ces objectifs exigent du temps, du temps pour une mise en œuvre en douceur, pour une densification qui permette une qualité de vie préservée et même renforcée.

Nous commençons à nous en approcher. C'est pourquoi les élus écologistes voteront de PADD.